

leurs problèmes politiques, A. Franzini poursuit son analyse par ce qui constitue finalement le cœur du « sujet politique » que représente alors la Corse. Abordant la République corse (1753-1769) et citant la figure de « l'homme nouveau » (p. 200), il présente Pascal Paoli comme « un homme providentiel » (p. 203) pour la Corse, depuis son élection au généralat en 1754. Ce dernier apparaît en effet dans l'histoire insulaire au moment où se présente une « occasion pour les Corses de se rassembler [...] et de réaliser l'unité de la nation » (p. 200). C'est chose faite grâce à la constitution votée par la consulte générale des Corses de novembre 1755. Dans un riche développement sur cette période longue de quatorze ans (1755-1769), l'auteur présente au lecteur la construction d'une nation unie, inspirée du modèle montagnard suisse ou de celui des Provinces unies. Obéissant à l'expression de la volonté générale, l'État se met alors en place autour de la notion de « peuple de Corse, seul maître de lui-même » (p. 241), comme le souligne le préambule de la constitution de 1755. Les attributs de la souveraineté nationale sont instaurés un à un : adoption d'un drapeau et d'armoiries, désignation de Corte comme capitale – quand les Génois sont encore sur le littoral insulaire – avec l'installation d'un palais national et d'une université, fabrication d'une monnaie et constitution d'une littérature d'action politique avec la parution, en 1758, de la *Giustificazione* de Don Gregorio Salvini et d'une gazette. L'État instaure également « un exercice sévère de la justice » (p. 267) afin de lutter contre les ven-geances privées venant entraver la vie démocratique dans l'île.

Pour terminer son développement et refermer le livre de la république paoline, A. Franzini consacre la fin de son analyse au réveil des révolutions (1789-1802). D'ailleurs, tout au long de son ouvrage, il démontre qu'en marge de la république paoline, qui constitue de fait, elle aussi, une forme de révolution, la Corse du XVIII^e siècle a été parcourue par le pluriel du mot « révolution », comme l'annonce le titre même du livre. Le lecteur assiste en effet à la description d'une série de mouvements violents dans l'ensemble de la période étudiée qui, motivés par le désir de sortir du giron de la République de Gênes au début du siècle, finissent par replacer la Corse dans celui d'un autre État,

la France, à compter de 1769, à l'issue de la bataille de Ponte Novu. Après l'exil de nombreux patriotes corses vers l'Italie – la Toscane notamment, mais aussi la Sardaigne – ou encore Londres, pour ce qui concerne Pascal Paoli, la Révolution française devait à son tour atteindre la Corse, interrompue dans sa diffusion par l'éphémère royaume anglo-corse, d'ailleurs fort bien décrit par l'auteur. A. Franzini voit enfin dans l'année 1800 la fin des révolutions corses, relatant les derniers soubresauts des insurgés autour de la « Suprême Régence du Royaume de Corse » (p. 493) avant que Bonaparte ne soit nommé, en août 1802, consul à vie.

En définitive, l'ouvrage d'A. Franzini offre au lecteur une vision globale de la Corse dans l'Europe du XVIII^e siècle. Par ce texte, l'auteur démontre, sources à l'appui, que la Corse fut bien un « laboratoire des idées nouvelles » non pas isolé, mais au contraire étroitement lié au continent européen. Il révèle ainsi comment du tumulte révolutionnaire insulaire naquit une construction politique innovante sous l'impulsion d'un « homme nouveau » appartenant aux Lumières, Pascal Paoli, et que les diverses publications de l'Écossais James Boswell contribueront à faire rayonner outre-Atlantique.

OLIVIER JACQUES

olivier.jacques06@gmail.com

AHSS, 77-4, 10.1017/ahss.2023.33

Emmanuel Fureix

L'œil blessé. Politiques de l'iconoclasme après la Révolution française

Seysssel, Champ Vallon, 2019, 392 p.

L'iconoclasme fut, au XIX^e siècle, une composante essentielle d'une grammaire de l'action collective, mais aussi un mode d'expression des sentiments politiques et d'affichage des identités partisans. Souvent clandestin, sporadique et séditieux, il pouvait également être planifié, systématique, officiel. C'est évidemment surtout à la faveur des grandes commotions politiques, notamment lorsqu'elles résultaient d'une mobilisation de type insurrectionnel, que l'iconoclasme prenait de l'ampleur : les vainqueurs célébraient leur triomphe en détruisant l'intégralité des marqueurs visuels au moyen desquels le régime déchu avait imposé sa

présence dans l'espace public. On s'acharnait ainsi sur les empreintes d'une souveraineté tout juste abolie, parmi lesquelles portraits du monarque, bustes, cocardes, drapeaux ou inscriptions diverses. Sous les monarchies censitaires, l'iconoclasme politique se manifestait également, mais de manière plus diffuse, dans la sphère locale, à l'occasion d'altercations mineures, de règlements de comptes, de provocations séditieuses. C'est à cette question qu'Emmanuel Fureix a consacré une vaste enquête, importante contribution à l'histoire des cultures politiques à l'époque contemporaine s'appuyant sur une masse impressionnante de sources originales. L'ouvrage fourmille de récits d'actes d'iconoclasme, parfois microscopiques, toujours finement analysés et dont l'auteur parvient à dégager les enjeux et restituer le sens.

Dans la première partie du livre, E. Fureix rappelle que si l'iconoclasme a revêtu une telle importance après 1815, c'est d'abord en raison de la présence massive des images politiques, aussi bien dans l'espace public que dans la sphère privée. Très accessibles, elles constituaient autant de prières offertes à la fureur des iconoclastes. Cette prolifération, qui connut sous le règne de Napoléon III une brusque accélération, fut une dimension de la révolution médiatique amorcée au siècle précédent. À défaut de s'étendre sur cet aspect du problème, l'auteur mentionne le rôle des progrès techniques dans l'accroissement de la production de bustes, de figurines ou d'images imprimées. Les images à caractère politique pouvaient apparaître sur toute sorte de supports, y compris les ustensiles les plus communs. E. Fureix interprète cette démultiplication inouïe des portraits royaux ou impériaux comme une manière, pour des gouvernements qui se savaient contestés, de conjurer la fragilité des légitimités politiques établies. Si chaque régime organisait la diffusion et l'exhibition d'images officielles (s'exposant par là même aux outrages), il fallait aussi compter sur l'existence d'un océan de dessins, de portraits, d'insignes, etc., représentant une dynastie rivale ou un principe prohibé. Sous la Restauration notamment, ce type d'objets faisait fréquemment office de marqueur d'une identité politique. La diffusion de bibelots,

d'images, de cocardes fut par exemple caractéristique du bonapartisme populaire. E. Fureix s'interroge à ce propos sur la persistance de croyances magiques associées aux représentations figurées dans un contexte de désenchantement et de désacralisation des images politiques. Les scènes d'intense ferveur populaire que provoqua, en 1814, l'exhibition de bustes de Louis XVIII paraissent attester la rémanence, au moins dans le Midi blanc, d'une fiction de la présence réelle du référent dans sa représentation. Dans le camp opposé, celui des adorateurs de Napoléon, le portrait du héros semblait comme investi d'une puissance propre. Cependant, nous dit l'auteur, ce type de rapport à l'image était à tout prendre résiduel.

La fréquence des actes d'iconoclasme traduisait également la profonde politisation de la société française. En outre, la coexistence, dans la France post-révolutionnaire, de légitimités concurrentes, établissait les conditions d'affrontements chroniques autour des symboles. Sous la Restauration, période à laquelle est consacrée la deuxième partie du livre, les disputes à propos des cocardes, drapeaux et autres signes politiques ne se limitaient pas à la scène parisienne, et les communes rurales les plus éloignées de la capitale en faisaient fréquemment l'expérience. Chaque changement de régime, en même temps qu'il provoquait la destruction à grande échelle des traces du gouvernement vaincu, s'accompagnait de l'exhibition d'emblèmes naguère séditieux, désormais approuvés. L'auteur insiste sur l'importance, sous Louis XVIII, de l'iconoclasme officiel. Il fut particulièrement brutal au début de la Seconde Restauration. Les monuments, les façades des bâtiments publics, les enseignes des boutiques firent les frais de cette vaste entreprise destinée à effacer toute trace visuelle de l'Empire alors que la monarchie semblait animée d'une véritable rage destructrice. L'iconoclasme avait quelque chose du défoulement haineux. Mais il s'agissait encore de laver une souillure, et cette politique d'éradication des signes proscrits alla jusqu'à l'organisation d'autodafés, le plus souvent à l'initiative des préfets : des objets datant de la Révolution ou de l'Empire, soigneusement collectés, furent brûlés en place publique et en présence de la foule en un bûcher expiatoire et purificateur.

L'iconoclasme de la Restauration fut également protestataire. La profanation des signes du pouvoir (cocardes ou drapeaux blancs, portraits du roi, etc.) était partie intégrante d'un répertoire élémentaire de la politique du peuple. Tout comme les cris séditieux, qui sans cesse retentissaient dans les rues, les casernes ou les débits de boissons, il s'agissait d'expressions dérisoires, inorganisées, épidermiques d'un sentiment de détestation des Bourbons. E. Fureix voit dans ces prises de parole dissidentes autant de défis lancés à la monarchie restaurée par ses adversaires anonymes, souvent des soldats démobilisés, parfois des cultivateurs ou des artisans. Il faudra une loi, définitivement adoptée le 9 novembre 1815, pour fixer le cadre de la répression pénale de ces gestes innombrables, produits de l'humiliation, du traumatisme et de la frustration. La chose était prise très au sérieux : ne vit-on pas, lors des débats préparatoires, des députés ultras aller jusqu'à proposer que la détention d'un drapeau tricolore fût punie de la peine capitale ?

La troisième partie de l'ouvrage traite de l'iconoclasme révolutionnaire en 1830, 1848 et 1870-1871. Dans ces contextes d'insurrection populaire et d'instauration d'une nouvelle légitimité, la destruction des signes s'inscrivait dans deux temporalités : celle de la fracture, au moment où s'opérait le basculement décisif, et celle de la régénération. E. Fureix propose une analyse fouillée de ces gestes et des réticences qu'ils pouvaient susciter en un siècle d'approfondissement d'une sensibilité patrimoniale (une police informelle des lieux remarquables fut par exemple organisée en février 1848, pour empêcher les pillages ou la détérioration des monuments). Au XIX^e siècle, le tabou du vandalisme réduisit considérablement le volume des destructions.

L'iconoclasme insurrectionnel était un mode d'affirmation de la souveraineté populaire, une manière pour le peuple triomphant d'occuper la scène révolutionnaire, de prendre possession de l'espace urbain. Cependant, l'auteur va beaucoup plus loin dans le déchiffrement des significations multiples de ces gestes, qui étaient aussi un défoulement émotionnel, la notification d'une rupture décisive dans le déroulement du temps historique, le moyen d'accélérer ou de rendre visible un transfert

de souveraineté, de célébrer l'avènement d'un nouvel ordre, de purifier l'espace public, etc. Parfois encore, il s'agissait d'une simple bravade. La démonstration s'appuie sur quantité d'épisodes, pas seulement parisiens, les uns jusqu'ici ignorés, les autres fameux (le « jeu du trône » en février 1848, l'affaire du cheval de bronze de la place Bellecour, la destruction de l'hôtel Dosne le 12 mai 1871, celle de la colonne Vendôme quatre jours plus tard, etc.).

Si l'on peut observer une certaine continuité dans la grammaire des gestes iconoclastes, du fait de l'existence d'une tradition protestataire, chacun des trois « acmés révolutionnaires » étudiés offre cependant des spécificités. Après les Trois Glorieuses, c'est tout l'édifice théologico-religieux de la Restauration qu'on démantela, en abattant les croix de mission et les monuments expiatoires de la Révolution. Cet iconoclasme religieux atteignit son paroxysme le 14 février 1831, avec le sac de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché. S'ensuivit une séquence de destruction systématique des fleurs de lys, dont l'apparition était interprétée comme la preuve de l'existence d'un complot légitimiste.

L'iconoclasme de 1848 ignore quant à lui les signes religieux, pour se concentrer sur les effigies du souverain et les emblèmes dynastiques. Mais l'histoire de la Seconde République fut surtout marquée, à partir de juin 1848, par l'ampleur d'un iconoclasme d'État, inspiré par la peur sociale. Le parti de l'Ordre au pouvoir organisa la traque systématique des signes subversifs. Les arbres de la liberté plantés au printemps disparurent ainsi du paysage. Enfin, dans les pages qu'il consacre à la Commune de Paris, E. Fureix décrit un iconoclasme, tardif, chaotique et dépourvu d'intention régénératrice. Un iconoclasme de justice punitive, en partie provoqué par la montée des violences versaillaises.

Au terme de cette enquête foisonnante et très documentée, E. Fureix propose de distinguer trois « régimes d'action iconoclastes ». Un *régime de souveraineté* associé aux conjonctures instables, où les possibles semblent ouverts : dans un tel contexte, l'iconoclasme des foules fonctionne comme un acte de souveraineté. Un *régime de réparation*, où l'iconoclasme est destiné à effacer ou à réparer la mémoire

collective. Un *régime d'effraction* enfin, qui concerne les actes individuels de dissidence, « sans projection sur une souveraineté ou un futur inatteignables » (p. 330).

FRANÇOIS PLOUX
francois.ploux@univ-ubs.fr
AHSS, 77-4, 10.1017/ahss.2023.34

Hervé Drévilleon

Penser et écrire la guerre. Contre Clausewitz, 1780-1837
Paris, Passés composés, 2021, 352 p.

Une idée importante constitue le cœur de cet intrigant ouvrage : entre la guerre de Sept Ans et l'apogée de Napoléon Bonaparte, les écrits sur la guerre deviennent un champ socioculturel – et littéraire – distinct. On se met alors à considérer les ouvrages relatifs aux questions militaires au moins autant pour leur style et leur orientation philosophique que pour leur apport à ce que l'on appelle aujourd'hui la « science militaire ». Ce champ constitue une part essentielle du contexte d'élaboration des œuvres les plus significatives de la période, conçues par des auteurs aussi éminents que le comte de Guibert, Antoine Henri de Jomini et, surtout, Carl von Clausewitz. Le traitement de ce dernier est ici quelque peu problématique. Néanmoins, Hervé Drévilleon propose une nouvelle perspective, précieuse, sur le développement de la théorie militaire moderne ainsi que sur l'histoire culturelle de la période révolutionnaire.

Son ouvrage examine tour à tour la constitution de ce champ et ses pratiques, la manière dont les auteurs ont abordé les différents aspects de la guerre et, enfin, le traitement réservé par ceux-ci aux rapports entre la guerre et la politique. Il montre comment ces auteurs se sont confrontés à des questions aussi épineuses que la définition d'une campagne militaire, la nature de la bataille décisive, la mutation de la place accordée à la guerre de siège, la « guérilla » et les conséquences de la conscription. En outre, il passe en revue les grandes controverses de la période, par exemple le débat entre les tenants de l'« ordre mince » et de l'« ordre profond » ou la question de savoir dans quelle mesure la France devait continuer de fonder sa défense

sur le système de fortifications créé par Vauban (le « pré carré »). H. Drévilleon met excellemment en évidence les difficultés rencontrées par ces auteurs pour tirer des principes généraux à partir des réalités militaires complexes et en rapide évolution de l'époque révolutionnaire. Par exemple, parce que les orateurs de la Révolution avaient exalté la charge à la baïonnette, les historiens ont pendant longtemps souligné la centralité de l'« arme blanche » dans les combats de l'époque. Or ce genre d'arme ne comptait que pour 2 % des blessures infligées sur le champ de bataille.

Ce livre est particulièrement utile en ce qu'il s'intéresse de près à des auteurs militaires peu connus, tels Paul-Gédéon Joly de Maizeroy, le général Jean-Jacques-Germain Pelet, Charles-Joseph, prince de Ligne, ou le soldat gallois Henry Lloyd. H. Drévilleon emprunte à ce dernier une distinction entre écrits militaires historiques et didactiques, distinction qu'un Clausewitz a tenté de dépasser. Grâce à la constitution du champ, la littérature militaire n'était plus, dans les années 1830, « une science couverte de ténèbres dans l'obscurité desquelles on ne marche pas d'un pas assuré » (p. 23), comme l'avait écrit le maréchal de Saxe dans *Mes rêveries* (paru à titre posthume en 1757).

Mais ensuite, il y a le traitement qu'H. Drévilleon réserve à Clausewitz, officier et théoricien prussien dont l'ouvrage *De la guerre*, demeuré inachevé à sa mort, en 1831, fut publié l'année suivante par sa veuve, Marie von Brühl. Bien que le titre du livre de H. Drévilleon soit une riposte au *Penser la guerre, Clausewitz* de Raymond Aron, publié par Gallimard en 1976, le sous-titre *Contre Clausewitz* est à double tranchant. Son auteur entendait simplement montrer en quoi le Prussien s'était démarqué de la pensée militaire dominante de son époque. Or, ne parvenant pas à dissimuler sa prodigieuse irritation à l'égard de celui-ci, il glisse régulièrement de l'analyse à la pure et simple critique. À ses yeux, Clausewitz était un « idéaliste » qui cherchait à faire rentrer la réalité confuse de la guerre dans le lit de Procuste de ses abstractions métaphysiques. Au lieu d'admettre qu'il existait une interaction complexe et dialectique entre la politique et la guerre, il ne voulait voir dans la seconde rien d'autre que la « poursuite de la politique par d'autres moyens » (H. Drévilleon